



## Structure opérationnelle Clause d'insertion BILAN de l'année 2013

**ORU Yves Farge**  
Opérations de construction,  
d'aménagement et marchés de  
services sur la commune de  
Bègles

**Jeudi 13 février 2014**

# Ordre du jour

- **Rappel mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics**
- **Bilan de l'année 2013**
- **Perspectives heures d'insertion en 2014**

# Rappel : mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics

## Principe:

- Plusieurs types de travaux, réalisés sur le territoire du PLIE des Graves, font l'objet, depuis 2004 sur la ville de Bègles et depuis 2012 sur la Communauté de Communes de Montesquieu, d'une clause d'insertion sociale et professionnelle.
- Avec la clause d'insertion, on utilise la commande publique comme levier pour proposer des emplois et des qualifications sur des métiers en tension. La clause prévoit que l'entreprise qui réalise les travaux ou les prestations de services, s'engage à réserver un certain pourcentage des heures, travaillées à cette occasion, à des personnes en difficulté particulière d'insertion professionnelle (cf. critères d'éligibilité – S5).

# L'entreprise attributaire du marché a 3 possibilités:

- **Embauche directe dans l'entreprise:** CDI, CDD, CUI, contrat de professionnalisation...
- **Mise à disposition (via une SIAE\*)**
  - Recours à une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion  
ex: A2I, ARG, HG2I, L2I
  - Recours à une Association Intermédiaire:  
ex: REAGIR
  - Recours à un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification:  
ex: GEIQ FILIERE PRO, GEIQ PROPLETE
- **Recours à la sous-traitance (à une SIAE\*) d'une partie des travaux**
  - Recours à une Entreprise d'Insertion  
ex: ARCINS ENTREPRISE, ARCINS ENVIRONNEMENT SERVICE, EIPF, INSERNET

*\*SIAE: Structure d'insertion par l'activité économique*

# Critères d'éligibilité au dispositif

- DELD - Demandeurs d'Emploi Longue Durée (plus d'un an d'inscription à Pôle Emploi)
  - DE + de 50 ans
  - 16-25 ans sans orientation Niveaux Vbis (scolarité jusqu'en 3ème) et VI (fin de scolarité obligatoire)
  - RSA (Revenu Solidarité Active),
  - Personne reconnue TH (Travailleur Handicapé),
  - Bénéficiaire minima sociaux - ex: ASS (allocation spécifique de solidarité),
  - DE niveau IV (baccalauréat) et + et récemment diplômé ayant des difficultés d'accès à l'emploi,
  - Femmes qui à l'issue d'un congé parental rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi,
  - Difficultés particulières d'insertion.
- 
- En ce qui concerne les chantiers de l'O.R.U. Yves Farge Belcier, il est expressément demandé que le bénéficiaire de la clause d'insertion, salarié par l'entreprise ou la SIAE, réside en ZUS (Zone Urbaine Sensible) ou ZRU (Zone de Renouvellement Urbain).

# Bilan de la clause par opération depuis le démarrage en avril 2005 à décembre 2013

**227 994 heures réalisées entre 2005 et 2013**

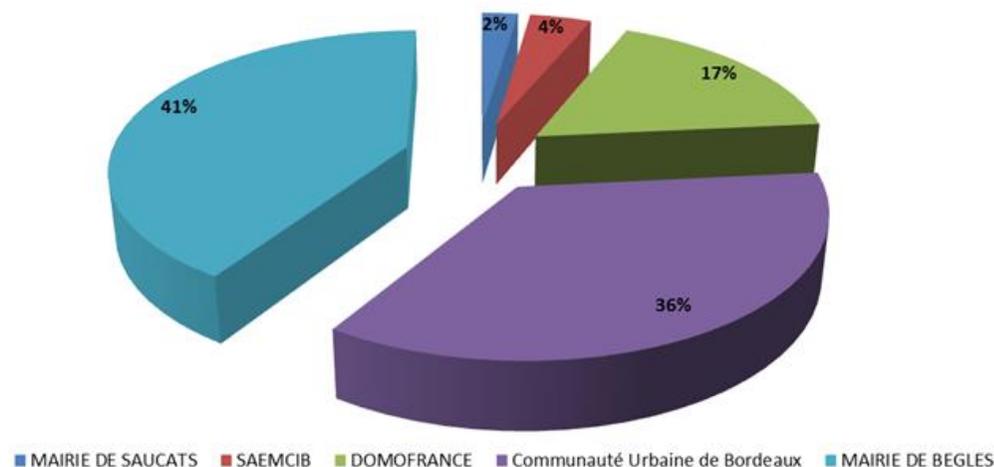
**tous marchés confondus dans le cadre de la clause d'insertion sur Bègles et la Communauté de Communes de Montesquieu**

**27 913 heures réalisées en 2013 soit 12% des heures réalisées entre 2005 et 2013.**

*L'année 2013 est une année charnière entre deux périodes de grands travaux sur le territoire. De fait, moins de marchés et donc moins d'heures d'insertion.*

# Bilan des heures réalisées

Heures réalisées par donneur d'ordre



41% sur les chantiers de la ville de Bègles: **11 427 heures**

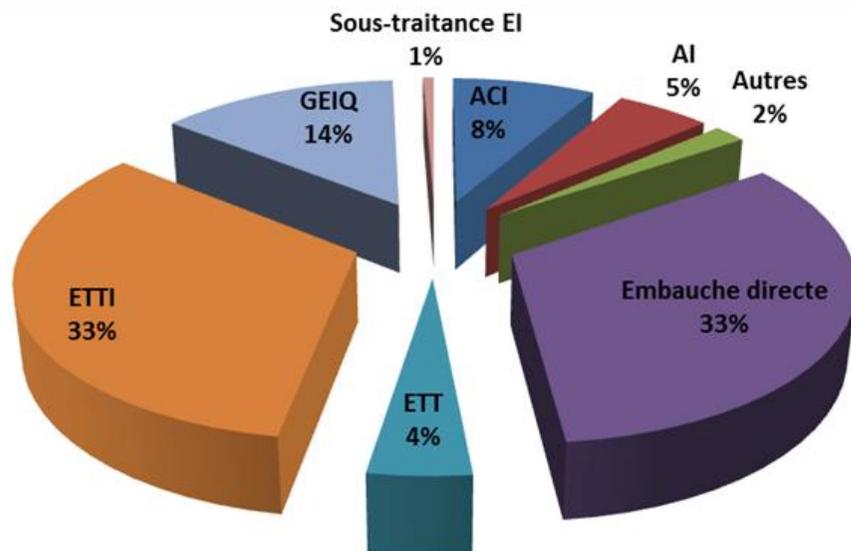
36% sur les chantiers de la Communauté Urbaine de Bordeaux : **9 942 heures**

17% des heures sur les chantiers de l'Ecoquartier Terres Sud : **4 789 heures**

4% sur les chantiers de la SAEMCIB (ORU Yves Farge): **1 106 heures**

Les 2% restant sur un chantier de la mairie de Saucats : **648 heures**.

# Réalisations par S.I.A.E. en 2013



**Contrats par modalité**

*La mise à disposition reste la modalité la plus utilisée : ETTI, GEIQ, ETT et AI.*

*Beaucoup d'heures réalisées en embauche directe. Cette modalité regroupe à la fois des contrats de droit commun et des contrats d'insertion (AI et EI) ;*

*L'IAE reste largement, sous différentes formes, la modalité la plus utilisée : 61% des heures réalisées et 75% des contrats signés.*

## Légende :

|  |  |                                   |  |
|--|--|-----------------------------------|--|
| ETTI: Entreprise de travail temporaire d'insertion | GEIQ: Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification professionnelle | ACI: Atelier Chantier d'insertion | ETT: Entreprise de travail temporaire                |
| AI: Association intermédiaire                      | EA: Entreprise adaptée   | EI: Entreprise d'insertion        | ESAT: Etablissement et service d'aide par le travail |

# Les métiers

*En 2013, la très grande majorité des contrats sont sur les métiers de la construction: **Manœuvre en gros œuvre, Aide maçon en maçonnerie traditionnelle ou coffrage banchage mais aussi Ouvriers ou manœuvre en menuiserie, en électricité, en étanchéité, en travaux publics, en peinture, en plomberie...***

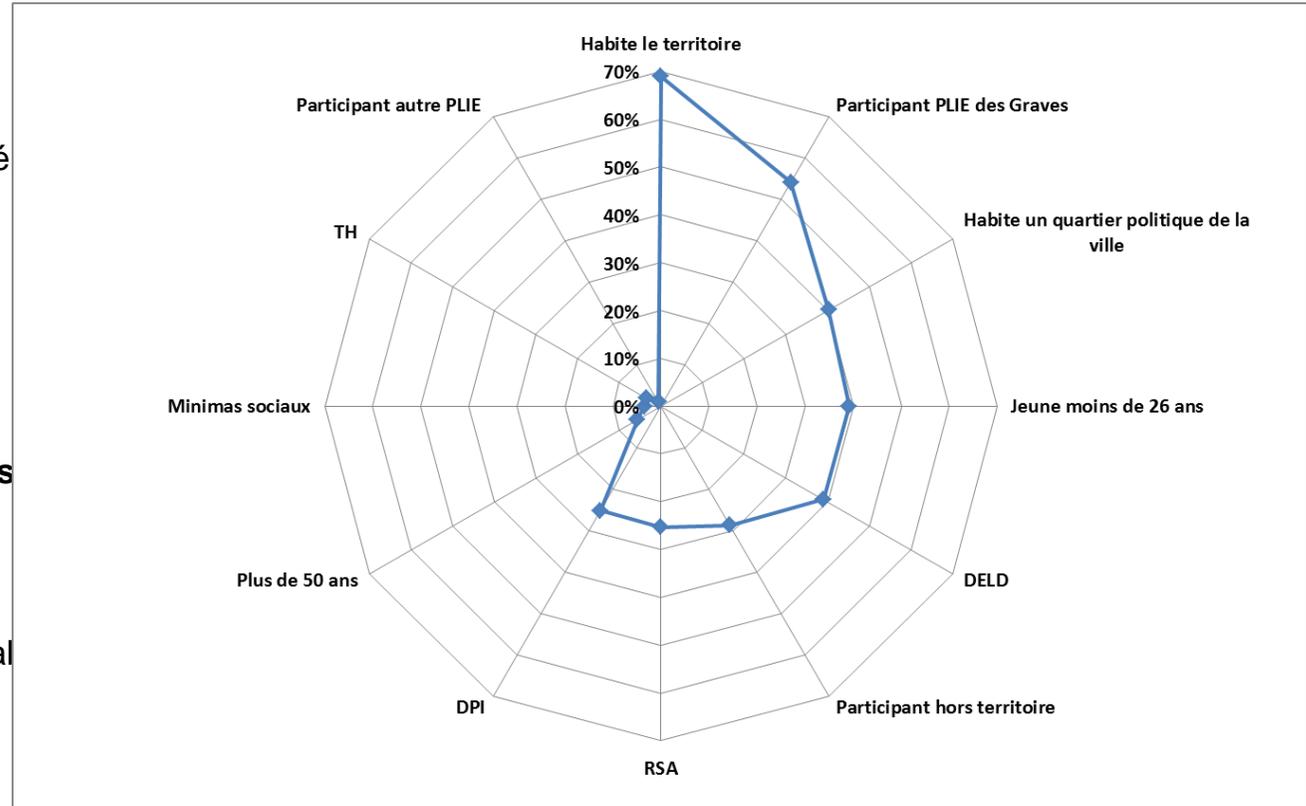
*Egalement des contrats sur les **métiers de la propreté** (petits contrats de nettoyage de locaux de chantiers via l'AI essentiellement) et d'entretien d'**espaces verts** (marchés espaces verts (art. 14 et art. 30) de la Ville essentiellement).*

# Caractéristiques des bénéficiaires en 2013

- 86 personnes ont travaillé dans le cadre de la clause d'insertion en 2013 – 96 missions ou contrats ont été réalisés.

## Sur les 86 personnes:

- 40% résident en Zone Urbaine Sensible ou Zone de Renouvellement Urbain avec **52% sur les chantiers de l'ORU Yves Farge.**
- 85% sont des hommes
- 79% des personnes dont le niveau de formation est égal ou inférieur au niveau 5 (CAP/BEP)



Légende: DPI: Difficultés particulières d'insertion – TH: Personne reconnue travailleur Handicapé – DELD: Demandeur d'emploi Longue Durée

Les taux peuvent de cumuler: une personne peut avoir moins de 26 ans et être au RSA.

# Les prescriptions

- Les bénéficiaires sont mis en relation avec la chargée de mission par
  - les référents des Plan Locaux pour l'Insertion et l'Emploi – essentiellement le PLIE des Graves
  - Les conseillers Mission Locale
  - Les éducateurs de l'APSB (service de prévention de Bègles)
  - Les animateurs du service jeunesse (Permanence Accueil Jeunes – Bureau Information Jeunesse...)
  - Et le bouche à oreilles...

*Il y a également cette année un nombre relativement important de suites de parcours de bénéficiaires de la clause résidant hors territoire, présentés par les SIAE. La réciproque est vraie : des bénéficiaires Béglais qui ont démarré un parcours dans le cadre de la clause sur Bègles continuent à travailler sur d'autres chantiers de la CUB avec la même entreprise ou dans le même secteur d'activité.*

## **Parmi les actions réalisées en 2013 : communication sur la clause et les offres qu'elle génère**

- **Réalisation du guide de la clause sociale à Bègles. Consultable sur internet sur le site du PLIE des Graves**
- **1 café recrutement sur les métiers de la propreté et de l'aide à domicile (5 entreprises - 19 participants dont 15 PLIE, 2 MLG et 2 Autres - 32 entretiens)**
- **1 Visite du chantier Eiffage Rail co-organisée avec le PLIE des sources**

# ETUDE DU DEVENIR DES PARTICIPANTS À 6 ET 12 MOIS APRÈS LE DÉMARRAGE SUR LE CHANTIER (JUILLET 2013)

|  | Situation à 6 mois | Situation à 12 mois |
|--|--------------------|---------------------|
| Alternance   | 3,10%              | 3,50%               |
| Autre  | 1,30%              | 2,10%               |
| CDD  | 9,90%              | 11,50%              |
| CDI  | 7,00%              | 11,90%              |
| Contrat aidé                                       | 3,90%              | 6,60%               |
| Contrat d'apprentissage                            | 0,50%              | 0,30%               |
| Contrat de professionnalisation (hors GEIQ)        | 0,80%              | 0,30%               |
| Contrat de soutien et d'aide par le travail (ESAT) | 0,50%              | 0,70%               |
| Contrat d'insertion ETTI - CTTI                    | 32,60%             | 14,70%              |
| Contrat insertion AI - CMAD                        | 0,50%              | 1,00%               |
| Contrat insertion EI                               | 1,30%              | 1,00%               |
| Contrat Pro GEIQ FP                                | 3,70%              | 1,40%               |
| Création d'entreprise                              | 0,00%              | 0,70%               |
| CUI-CAE marchand                                   | 0,30%              | 0,30%               |
| CUI-CAE non marchand                               | 4,20%              | 3,50%               |
| Demandeur d'emploi                                 | 8,90%              | 10,50%              |
| Déménagement                                       | 0,50%              | 0,70%               |
| Formation  | 3,90%              | 3,50%               |
| Intérim - CTT                                      | 6,00%              | 7,30%               |
| Non connue   | 11,00%             | 18,20%              |

A 6 mois après le démarrage sur un chantier clause, 89% des situations sont connues, 80% sont en emploi ou en formation.

# Perspective des heures d'insertion en 2014

## ● **QUARTIER TERRES NEUVES**

En cours:

- travaux d'aménagement du Rdc de l'îlot C1
- Travaux de VRD

A venir

- La rénovation des bâtiments A et G et la réhabilitation du bâtiment 20 au deuxième semestre 2014 .
- La construction du Bâtiment D4

# Perspective des heures d'insertion en 2014

## ● **QUARTIER TERRES SUD**

En cours:

- Travaux d'aménagement VRD et d'espaces verts

A venir

- TERRES SUD PHASE BEL AIR ACCESSION 43 LOGEMENTS
  - TERRES SUD PHASE BEL AIR PARKING 450 PLACES
  - TERRES SUD PHASE BEL AIR LOCATIF 68 LOGEMENTS
  - TERRES SUD PHASE BEL AIR ACCESSION 54 LOGEMENTS
  - TERRES SUD PHASE BEL AIR LOCATIF 72 LOGEMENTS
- 4 marchés démarrent au dernier trimestre 2014.

# Perspective des heures d'insertion en 2014

## ● **TRAMWAY**

En cours:

- Extension du réseau
  - Voie Ferrée (EIFFAGE Rail)
  - Tramway Bègles (COLAS)

A venir

- Autre marché de construction de voie ferrée du tramway

# Perspective des heures d'insertion en 2014

- **Travaux communautaires**

En cours:

- Marché d'assainissement lot 3 DT SUD (6000 heures)
- Marché de travaux d'arrosage du tramway (750 heures)
- Chantiers de démolition

A venir:

- Travaux d'équipement et de raccordement de signaux et de fibres optiques (6000 heures)

# Perspective des heures d'insertion en 2014

## ● ZAC Mairie – Les Sècheries

A venir:

- ARBOREA- OS mai 2014 - Construction 34 logements - 1 500 heures prévues
- AXANIS - OS juillet 2014 - Construction 40 logements - 1 800 heures prévues
- Aménagement espaces verts - 1 860 heures prévues

